

Séance du 27 mars 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre, le mercredi 27 mars 2024 à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Vincent LAUER, Maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
12	9	11
		Pour : 11
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

M. CERISIER Vincent, M. CHABAUTY Alexandre, Mme CHARTRIN Noémie 3ème Adjointe, M. CHASSAT Alexandre, M. LAUER Vincent Maire, M. LEFOULON Christophe 1er Adjoint, M. SOYER Thierry, Mme TESSIER Sylviane, Mme THEUTTHOUNE Gisèle 2ème Adjointe

Procuration(s) :

Mme FAUTREL-BEAUR Emmanuelle donne pouvoir à M. CERISIER Vincent, M. THABUTEAU Aurélien donne pouvoir à Mme CHARTRIN Noémie 3ème Adjointe

Etai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
20 mars 2024

Etai(en)t excusé(s) :

Mme DHYEVRE Caroline, Mme FAUTREL-BEAUR Emmanuelle, M. THABUTEAU Aurélien

Date d'affichage
20 mars 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(Ont) été nommé(es) secrétaire(s) de séance :

Mme CHARTRIN Noémie 3ème Adjointe

28 mars 2024
et publication du
28 mars 2024

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2024 :

Investissement

Dépenses : 416 767,27

Recettes : 464 116,79

Fonctionnement

Dépenses : 805 645,85

Recettes : 805 645,85

Pour rappel, total budget :	
<u>Investissement</u>	
Dépenses :	464 116,79 (dont 47 349,52 de RAR)
Recettes :	464 116,79 (dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>	
Dépenses :	805 645,85 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	805 645,85 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Antigny

le(s) secrétaire(s) de séance



AR* Préfecture

le Maire LAUER Vincent

086-218600062-20240327-2024_COMMUNE-BF
Reçu le 04/04/2024